



CONCERTATION

AVIS REUNION PUBLIQUE

Réalisation d'un aménagement cyclable entre la Place Ravezies et le Boulevard Jacques Chaban Delmas - communes de Bordeaux, Le Bouscat et Bruges.

Le public est informé que par délibération n° 2022-452 en date du 7 juillet 2022, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur la « Réalisation d'un aménagement cyclable entre la Place Ravezies et le Boulevard Jacques Chaban Delmas - communes de Bordeaux, Le Bouscat et Bruges ».

Dans ce cadre, une réunion publique est organisée le **lundi 12 septembre 2022 à 18h** - salle Latule : 35 rue Jean Hameau – 33300 Bordeaux.

Pour rappel, un dossier de concertation ainsi qu'un registre de concertation ont été mis à disposition le 27 juillet 2022.

Ces documents sont mis à la disposition du public dans les lieux ci-dessous :

- Au service Technique de la Mairie du Bouscat : 9 rue Coudol, 33110 Le Bouscat ;
- à l'Hôtel de Ville de Bruges : 87 avenue Charles de Gaulle, 33 520 Bruges ;
- à la Cité municipale de Bordeaux : 4 rue Claude Bonnier, 33000 Bordeaux ;
- à la Mairie de quartier de Bordeaux Maritime : 196 rue Achard, 33000 Bordeaux ;
- à la Direction Tramway/SDODM/Grandes infrastructures de Bordeaux Métropole : Immeuble Laure Gatet 1er étage - 39-41 cours du Maréchal Juin, 33045 Bordeaux ;

et sur le site internet de Bordeaux métropole : <https://participation.bordeaux-metropole.fr>

Le Président de Bordeaux Métropole.